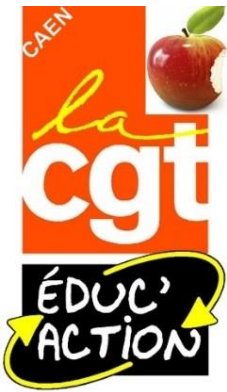


Statut, salaire, métier,

AESH et AED en grève le 13 juin !

L'intersyndicale du Calvados CGT éduc'action, FNEC-FP-FO, FSU et SUD éducation appelle les AESH et les AED à la journée nationale de grève et de mobilisation le mardi 13 juin.

Rassemblement à 11 heures devant la Préfecture de Caen



Le gouvernement a engagé une grande concertation autour de l'école inclusive sans inviter les personnels Accompagnant-es d'élèves en situation de handicap (AESH). Ce n'était pas un oubli, mais bien une volonté d'éviction.

Les fortes mobilisations de ces dernières années et les difficultés de recrutement pour les AESH et les AED (Assistant-es d'éducation), n'ont pas été prises en compte par le ministère. Les quelques concessions ministérielles sont très insuffisantes au regard des conditions salariales, d'emploi et de travail de ces métiers.

La forte précarité des AESH et des AED perdure et s'accroît dans un contexte d'inflation importante. C'est inacceptable.

Pourtant, les AESH contribuent pleinement à la réussite de la scolarisation des élèves en situation de handicap et les AED sont essentiels au fonctionnement des services de vie scolaire.



L'école ne peut être vraiment inclusive tant que les AESH qui la mettent en œuvre sont privé-es d'un vrai statut de la Fonction publique. L'annonce par la Conférence Nationale sur le Handicap de la création d'un nouvel emploi regroupant les AESH et les AED nie les spécificités de chacun de ces métiers et est une nouvelle étape dans le mépris. C'est inadmissible et la mesure envisagée doit être abandonnée.

Pour dire non à la précarité qui touche l'ensemble des AESH et les AED, nos organisations syndicales appellent tous les personnels à se mettre massivement en grève le 13 juin et à se réunir devant la Préfecture de Caen à 11 heures pour la reconnaissance de nos métiers dans leur spécificité !

Nous revendiquons :

- L'abandon du projet de fusion des AESH et des AED en ARE (Accompagnant-es à la Réussite Educative ;)
- La création d'un véritable statut de la Fonction publique de catégorie B pour reconnaître le métier d'AESH ;
- L'augmentation des rémunérations des AESH et des AED ;
- La garantie de pouvoir travailler à temps complet sur la base d'un accompagnement élève à 24h ;
- L'abandon des PIAL et de la politique de mutualisation ;
- Le recrutement des AESH qui manquent pour permettre aux élèves en situation de handicap d'être accompagnés.

